

Programme Communal de Développement Rural

Commune de Héron

Partie III

Diagnostic partagé

Juin 2019



DEMAIN, HÉRON...





Table des matières

| | |
|--|-----------|
| Introduction | 7 |
| Liste des abréviations | 9 |
| I.1 Pilier Environnemental | 10 |
| I.1.1 Le tableau AFOM | 10 |
| I.1.2 Localisation des atouts / contraintes..... | 14 |
| I.1.3 Synthèse des constats pour le pilier Environnemental | 15 |
| I.2 Pilier Société | 16 |
| I.2.1 Le tableau AFOM | 16 |
| I.2.1 Localisation des atouts / contraintes..... | 21 |
| I.2.2 Synthèse croisée des constats pour le pilier Société | 22 |
| I.3 Pilier Économie | 23 |
| I.3.1 Le tableau AFOM | 23 |
| I.3.1 Localisation des atouts / contraintes..... | 26 |
| I.3.2 Synthèse croisée des constats pour le pilier Économie..... | 27 |
| I.4 Vision synthétique du Développement Rural de la Commune souhaitée à horizon de 10 ans | 28 |





Note préliminaire

Le bureau d'études Survey & Aménagement a cessé ses activités au courant de l'été 2017. La commune de Héron a mandaté le bureau d'études AGORA pour poursuivre l'élaboration du Programme Communal de Développement Rural au côté de la Fondation Rurale de Wallonie.

Le bureau AGORA a repris l'étude à partir de la finalisation de la phase IV relative à la stratégie.





Introduction

Le présent document constitue la partie C « Diagnostic partagé » du Programme Communal de Développement Rural de la Commune de Héron.

Ce diagnostic prend la forme de plusieurs tableaux AFOM permettant de clairement identifier les éléments pointés par :

- l'auteur de projet lors de son analyse dans le diagnostic socio-économique ;
- les citoyens lors des différentes réunions menées dans les villages de l'entité ;
- les personnes ressources qui composent les associations et organismes de l'entité.

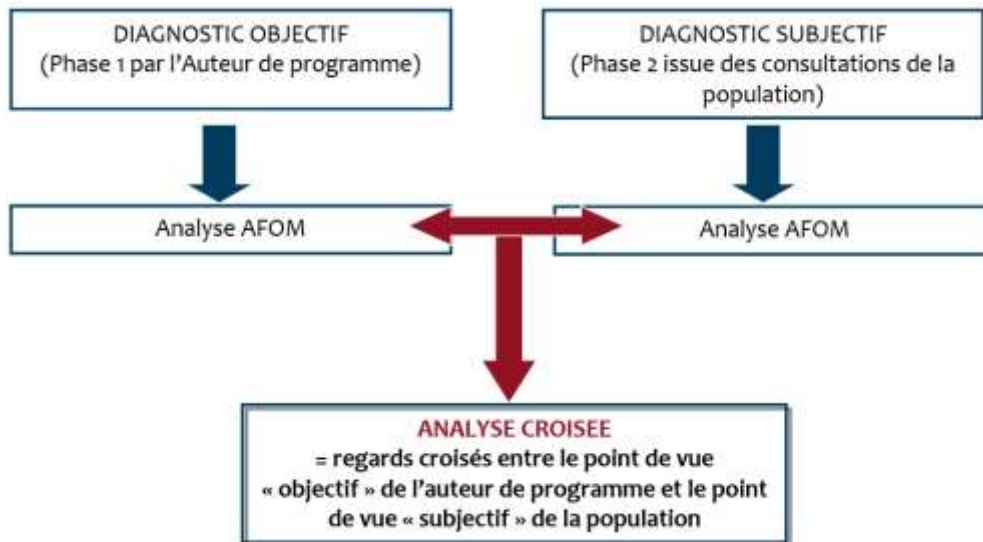
Les réunions qui ont permis de construire cette analyse ont été tenues et animées par la **Fondation Rurale de Wallonie**.

En tout, ce sont près de 5% de la population qui ont été consultés, soit 234 personnes.

En continuité avec la démarche du développement durable intrinsèque au PCDR, ces tableaux sont subdivisés, comme pour la phase 1 de diagnostic, en 3 parties. Ces parties correspondent aux trois piliers du développement durable :

- **Environnement** (structure physique et géographique, structure naturelle et paysagère et gestion environnementale, éléments de l'aménagement du territoire, structure urbanistique et patrimoine bâti).
- **Société** (structure démographique, structure du logement, enseignement, services à la population, services techniques et de sécurité, équipements et services de loisirs).
- **Economie** (structure économique, structure de l'agriculture, infrastructures et services touristiques, vie politique et services administratifs, mobilité).

Ces divers éléments peuvent parfois être contradictoires. En effet, cet exercice consiste en une analyse « croisée » entre le regard « objectif » de l'auteur de projet et le regard « subjectif » de la population et des personnes ressources. Il dresse ainsi un portrait des atouts et faiblesses de l'entité, ainsi que les opportunités et menaces qui s'en dégagent. Cette analyse croisée permettra de poser des constats sur base desquels la CLDR, sous forme de groupes de travail, axera ses réunions afin de dégager des objectifs de développement et au final des projets.



Chacun des points abordés est illustré, au sein du tableau, par un pictogramme. Si ceux-ci sont localisables, ils sont repris sur une carte globale illustrant chaque pilier abordé.



Miniatures des cartes réalisées, par pilier © S&A, 2016

Enfin, pour chaque pilier, une synthèse mettant en avant les grands enjeux et constats pour le territoire a été établie.



Liste des abréviations

- ACRF : Femmes en Milieu Rural asbl
- ADL : Agence de Développement Locale
- AFOM : Atout Faiblesse Opportunité Menace
- APERE : Association pour la Promotion des Energies Renouvelables
- ATL : Accueil Temps Libre
- BEP : Bureau Economique de la Province
- CCA : Conseil Consultatif pour les Aînés
- CCATM : Commission Communale de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité
- CCCJ : Conseil Consultatif Communal pour la Jeunesse
- CLDR : Commission Locale de Développement Rural
- CPAS : Centre Public d'Action Sociale
- CRMA : Contrat rivière Meuse aval
- DNF : Département de la Nature et des Forêts
- FRW : Fondation Rurale de Wallonie
- GAL : Groupe d'Action Local
- GCU : Guide communal d'urbanisme (ancien RCU)
- MJ : Maison des Jeunes
- NIMBY : Not In My BackYard
- PCDR : Programme Communal de Développement Rural
- PCM : Plan Communal de Mobilité
- PDS : Plan de Secteur
- PNBM : Parc Naturel de la Burdinale et de la Meuhaigne
- POLLEC : Politique Locale d'Energie Climat
- PRE : Périmètre de Reconnaissance Economique
- PRU : Périmètre de Rénovation Urbaine
- RGBSR : Règlement Général sur les Bâtisses en Site Rural
- SAR : Site à Réaménager
- SOL : Schéma d'orientation Local (ancien RUE)
- SPGE : Société Publique de la Gestion des Eaux
- ZACC : Zone d'Aménagement Communal Concerté
- ZAE : Zone d'Activité Economique
- ZPU : Zone protégée en matière d'Urbanisme

I.1 Pilier Environnemental

Nous conseillons au lecteur de consulter les divers comptes rendus réalisés par la FRW dans le cadre des consultations villageoises et des différentes personnes ressources.










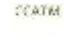


I.1.1 Le tableau AFOM

Le code graphique utilisé pour les tableaux se présente comme suit :

- Les AFOM induits par la phase 1 du diagnostic sont repris en **NOIR** = Objectif ;
- Les AFOM issus des consultations des personnes ressources et de la population lors des séances d'information sont repris en *GRIS ITALIQUE* = Subjectif ;
- Les AFOM induits par des données subjectives et objectives sont repris en **NOIR GRAS**.

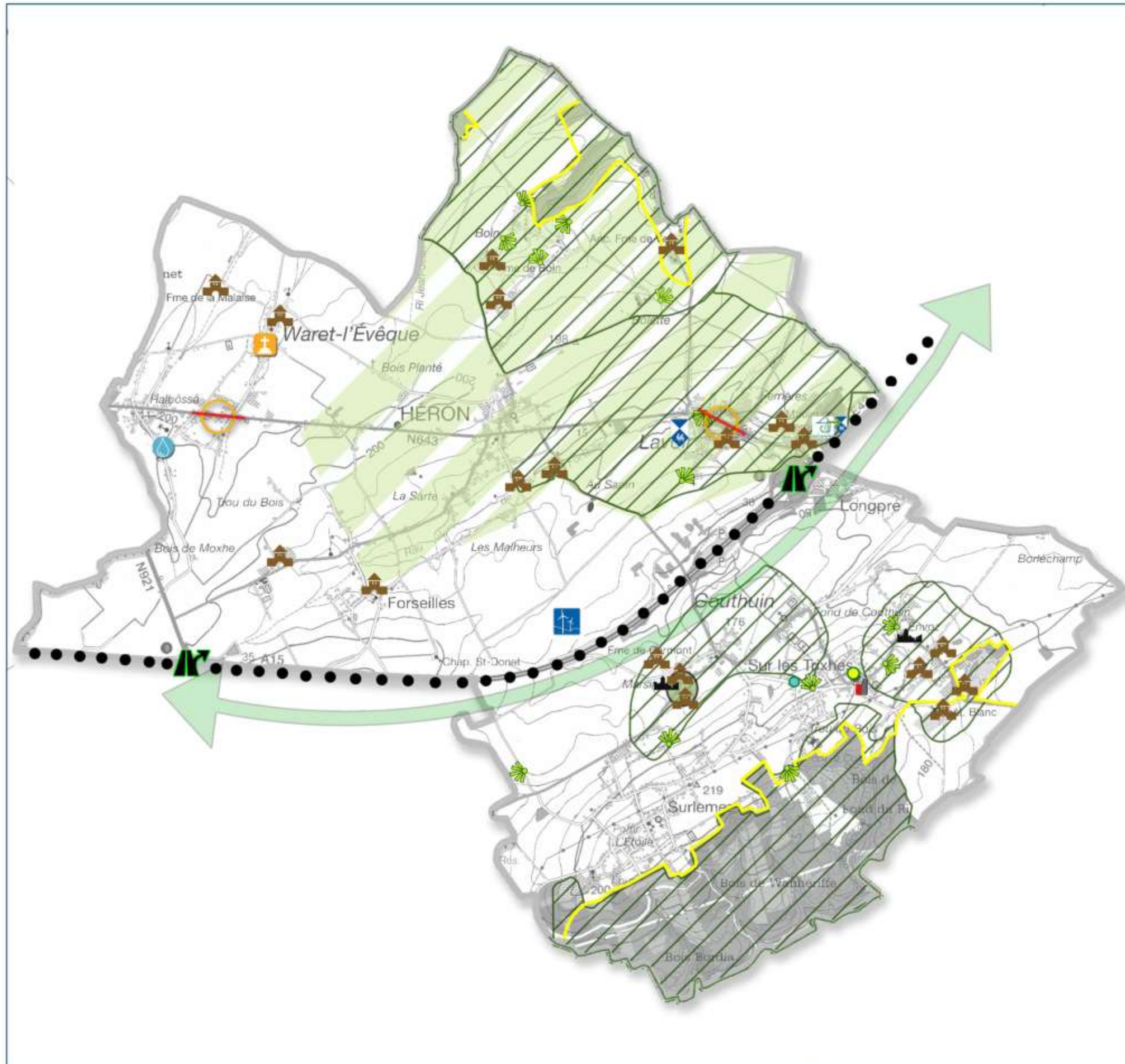
| | | ATOUT | FAIBLESSE | OPPORTUNITE | MENACE |
|--------------------------|------------------------------------|--|--|---|---|
| Pilier 1 - Environnement | Structure physique et géographique | <ul style="list-style-type: none"> • Situation géographique intéressante • Relief vallonné et belles perspectives • Sorties autoroutières faciles d'accès • De nombreuses constructions en pierre de la région • Aléas d'inondation faibles par débordement de cours d'eau | <ul style="list-style-type: none"> • Aléas d'inondations forts par ruissellement • <i>Problèmes de coulées de boues</i> • Objectifs de qualité des eaux de surface non-fixés • Nombre important d'anciennes galeries de mines et d'anciens puits de mine | <ul style="list-style-type: none"> • <i>Partenariat avec des agriculteurs pour lutter contre les coulées de boue</i> | |
| | | <ul style="list-style-type: none"> • Qualité de l'air relativement bonne | <ul style="list-style-type: none"> • 60 ha de terres agricoles, pâtures, prés ou bois inscrits en zone d'habitat ont disparus au profit de terrains destinés à l'habitat | | <ul style="list-style-type: none"> • Portion de la commune en zone d'évacuation due à la centrale nucléaire de Tihange |

| ATOUT | | FAIBLESSE | | OPPORTUNITE | | MENACE | | |
|---|--|--|--|-------------|--|---|--|---|
| Structure naturelle et paysagère et gestion environnementale | <ul style="list-style-type: none"> • Portion de l'entité dans le Parc Naturel des Vallées de la Burdinale et de la Mehaigne | <ul style="list-style-type: none"> • Aucune réserve naturelle répertoriée sur l'entité • Aucun site naturel classé | <ul style="list-style-type: none"> • Faire participer l'entièreté de la commune au parc Naturel des Vallées de la Burdinale et de la Mehaigne | | | | | |
| | <ul style="list-style-type: none"> • Grands périmètres d'intérêt paysager | <ul style="list-style-type: none"> • Paysage de grandes cultures | | | | | | <ul style="list-style-type: none"> • Altération des points de vue d'intérêt paysager |
| | <ul style="list-style-type: none"> • De nombreuses lignes et points de vue remarquables | | | | | | | |
| | <ul style="list-style-type: none"> • De nombreux espaces verts | <ul style="list-style-type: none"> • Un agent de la DNF trop peu présent • Des bois qui occupent une partie importante du territoire mais peu accessibles car privés • Peu d'actions visibles malgré la présence d'acteurs supra-communaux (CR, Parc, etc.) • Présence de dépôts sauvages dans les campagnes | <ul style="list-style-type: none"> • Nouvelles obligations dans l'utilisation de pesticides et herbicides pour les pouvoirs locaux | | | | | |
| | <ul style="list-style-type: none"> • Diverses actions en faveur de l'environnement (initiatives communales, agent constatateur) | <ul style="list-style-type: none"> • Entité vulnérable aux nitrates • Peu de retour de l'agent constatateur vers les plaignants et peu de sanctions à la clé de ses interventions | | | | | | |
| | <ul style="list-style-type: none"> • Présence de la source de la Burdinale • Membre du Contrat de Rivière Mehaigne | <ul style="list-style-type: none"> • Absence de Plan Communal de Développement de la Nature • Régression de la nature sauvage et baisse de la biodiversité • Demande pour le photovoltaïque en chute libre • Pas beaucoup d'actions dans le domaine de l'énergie • Absence de primes au niveau communal | | | | | | |
| | <ul style="list-style-type: none"> • Un très grand nombre d'arbres et haies remarquables | | <ul style="list-style-type: none"> • La source de la Burdinale à Waret mériterait d'être valorisée | | | | | |
| | <ul style="list-style-type: none"> • Un Centre de Revalidation des espèces animales | | | | | | | |
| | <ul style="list-style-type: none"> • Participation au projet « 31 communes au soleil » | | | | | | | |
| | <ul style="list-style-type: none"> • Nouvelle chaudière à pellets à l'Administration • Potentiel d'amélioration énergétique pour les bâtiments publics (POLLEC) • Commune calme et paisible | | | | | | | |
| <ul style="list-style-type: none"> • Parc éolien (3 éoliennes) | | <ul style="list-style-type: none"> • Participation de la population à la réflexion sur l'éolien | | | | | | |
| <ul style="list-style-type: none"> • Coopérative énergie (http://coopheron.wixsite.com/coop) | | | | | | <ul style="list-style-type: none"> • Incidences de l'éolien sur le paysage | | |

| | | ATOUT | FAIBLESSE | OPPORTUNITE | MENACE |
|---|--|---|--|---|--|
| Eléments de l'aménagement du territoire | |  <ul style="list-style-type: none"> • La commune se trouve sur un axe de développement Liège-Namur-Charleroi-Lille |  <ul style="list-style-type: none"> • Selon les villages, des habitants attirés par des pôles d'attraction externes différents | | |
| | |  <ul style="list-style-type: none"> • Totalité des zones d'habitat en zone d'habitat à caractère rural |  <ul style="list-style-type: none"> • Le territoire est coupé par la E42 et la N643 | | |
| | |  <ul style="list-style-type: none"> • Un Plan de Secteur satisfaisant en termes de disponibilités foncières malgré la prépondérance des zones agricoles |  <ul style="list-style-type: none"> • La dispersion de l'habitat entraîne des coûts pour la collectivité (mobilité et infrastructures) | | <ul style="list-style-type: none"> • Vision de la ruralité par les citoyens parfois égoïste et passéiste (maisons 4 façades, superficie minimale du terrain à bâtir...) |
| | |  <ul style="list-style-type: none"> • 1 périmètre d'intérêt culturel, historique ou esthétique au PDS (Château de Marsinne) | | | <ul style="list-style-type: none"> • La pression foncière risque de créer, outre la perte du caractère rural, des villages-dortoirs |
| | |  <ul style="list-style-type: none"> • 3 périmètres d'intérêt paysager au Plan de Secteur (2 au nord, 1 au sud) | | | |
| | |  <ul style="list-style-type: none"> • Prépondérance de zones agricoles (83 % non artificialisé) | | | |
| | |  <ul style="list-style-type: none"> • Une CCATM | | | |
| | |  <ul style="list-style-type: none"> • 1 Schéma de Développement Communal en cours de finalisation | | <ul style="list-style-type: none"> • Communication envers la population sur les recommandations du SDC | |
| | | |  <ul style="list-style-type: none"> • Pas d'intention de devenir une commune décentralisée | <ul style="list-style-type: none"> • Présence d'une ZACC de 13,27 ha dans le village de Couthuin | |
| | | | | <ul style="list-style-type: none"> • Introduction d'une demande de création d'une zone d'activité économique à Waret-l'Evêque en relation avec l'accès de la ZAE d'Andenne | |

| | | | | | | |
|---|----------------------|--|----------|--|--|---|
| Structure urbanistique et patrimoine bâti | | <ul style="list-style-type: none">• Une place communale récemment réaménagée• Réaménagement de l'ancien cimetière de Waret-l'Evêque• Une aire sportive et conviviale réalisée à Couthuin dans le cadre du 1^{er} PCDR | | <ul style="list-style-type: none">• Chaque village, hameau ne bénéficie pas d'une place publique polyvalente et aménagée• <i>Peu d'espaces publics dans la commune</i>• <i>Coupé en deux par la nationale, Waret-l'Evêque ne dispose pas d'un réel cœur de village, ni de lieux de rencontres</i> | | |
| | | <ul style="list-style-type: none">• Riche patrimoine architectural mis en valeur et à mettre en valeur (fermes, châteaux, églises)• Un site classé, l'église Saint-Hubert• Un riche patrimoine monumental repris à l'inventaire• Acquisition récente du Moulin de Ferrières par la Commune• Introduction d'une demande de classement de la meunerie du Moulin de Ferrières• <i>De beaux villages, particulièrement les quartiers d'Envoz et Marsinne</i> | | <ul style="list-style-type: none">• Un patrimoine de qualité qui mériterait d'être classé (seulement 1 classé) | | <ul style="list-style-type: none">• <i>Les nombreuses maisons 4 façades risquent à terme d'avoir un impact négatif sur la qualité de vie</i>• Perte d'homogénéité architecturale des villages |

I.1.2 Localisation des atouts / contraintes



PROGRAMME COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT RURAL - COMMUNE DE HÉRON -



BUREAU D'ÉTUDES
ESPACES PUBLICS - ESPACES VERTS
URBANISME - TOPOGRAPHIE

RUE DE CHENU, 2 - 4
7090 - RONQUIÈRES
TÉL : 067/64.83.42
FAX : 067/64.75.70
info@survey-amenagement.be

ATOUTS

- Sorties autoroutières faciles d'accès
- Portion de l'entité dans le Parc Naturel des Vallées de la Burdinale et de la Mehaigne
- Grands périmètres d'intérêt paysager
- De nombreuses lignes et points de vue remarquables
- Nouvelle chaudière à pellets à l'Administration
- La commune se trouve sur un axe de développement Liège-Namur-Charleroi-Lille
- 3 périmètres d'intérêt paysager au Plan de Secteur (2 au nord, 1 au sud)
- 1 périmètre d'intérêt culturel, historique ou esthétique au PDS (Château de Marsinne)
- Une place communale réaménagée récemment
- Une aire sportive et conviviale récemment réalisée à Couthuïn
- Riche patrimoine architectural mis en valeur et à mettre en valeur (fermes, châteaux, églises)
- Un site classé, l'église Saint-Hubert
- Acquisition récente du Moulin de Ferrières par la Commune
- Introduction d'une demande de classement de la meunerie du Moulin de Ferrières
- De beaux villages, particulièrement les quartiers d'Envoz et Marsinne
- Parc éolien en cours de construction (3 éoliennes)
- Réaménagement de l'ancien cimetière de Waret-l'Évêque
- Présence des sources de la Burdinale

FAIBLESSES

- Le territoire est coupé par l'E42 et la N643
- Coupé en deux par la nationale, Waret-l'Évêque ne dispose pas d'un réel cœur de village, ni de lieux de rencontres. La place de Lavoir manque quant à elle d'aménagements de convivialité.

I.1.3 Synthèse des constats pour le pilier Environnemental

- **DES ACTIONS EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT TROP TIMIDES**

La commune possède sur son territoire un parc naturel, ainsi que des zones Natura 2000, mais il manque d'actions visibles ainsi que d'une réelle dynamique "nature"...

En outre, les faiblesses relevées par les personnes consultées font référence aux dépôts sauvages et le fait que ces incivilités sont peu sanctionnées.

- **UN PATRIMOINE ET UN CARACTÈRE RURAL UNANIMEMENT APPRÉCIÉS**

Héron dispose d'un patrimoine bâti et naturel riche et varié.

Le fait de se trouver partiellement dans le Parc naturel des Vallées de la Burdinale et de la Mehaigne est aussi extrêmement apprécié.

Pour les habitants et les personnes consultées, le patrimoine bâti n'est pas assez reconnu. De plus, ils ont marqué leur volonté de davantage protéger le patrimoine naturel et de limiter au quotidien leur impact sur la biodiversité.

- **DES ACTIONS EN FAVEUR DES ÉNERGIES ALTERNATIVES DES PLUS EN PLUS NOMBREUSES**

La commune s'est engagée, au côté de la Région wallonne, dans une politique de limitation de ses coûts énergétiques au quotidien sur les bâtiments publics (projet POLLEC) avec notamment l'installation d'une nouvelle chaudière à pellets.

La construction d'un parc éolien constitue un atout pour la commune. Cependant, pour certains habitants (dont CoopHéron) il y a un risque d'altérer les points de vue paysager. Ils souhaitent être consultés et pouvoir participer à la réflexion sur l'éolien et son intégration dans le cadre communal.

I.2 Pilier Société

Nous conseillons au lecteur de consulter les divers comptes rendus réalisés par la FRW dans le cadre des consultations villageoises et des différentes personnes ressources.

I.2.1 Le tableau AFOM

| | | ATOUT | FAIBLESSE | OPPORTUNITE | MENACE |
|--------------------|-------------------------|---|--|--|--|
| Pilier 2 - Société | Structure démographique | <ul style="list-style-type: none"> • Une croissance démographique et une évolution de densité de population les plus importantes de Wallonie • Malgré tout, une faible densité de population persiste, gage du caractère rural de l'entité • Héron est une des communes les plus jeunes de Belgique (ce qui apporte du dynamisme à la commune) • Une taille des ménages relativement importante | <p>Vieillessement de la population</p> | | <ul style="list-style-type: none"> • Nombre élevé de nouveaux habitants qui a pour corollaire une moindre implication du citoyen (cité-dortoir) |
| | Structure du logement | <ul style="list-style-type: none"> • Faible densité d'habitation – aspect rural marqué <ul style="list-style-type: none"> • L'entité dispose encore de disponibilités foncières appréciables de plus de 260 ha <ul style="list-style-type: none"> • Prix de vente des terrains à bâtir relativement faible • Rénovation du bâti ancien en cours • Plusieurs Initiatives Locales d'Accueil et logements publics sur la commune <ul style="list-style-type: none"> • Logement Abbeyfield (à l'initiative de l'ASBL Au fil de l'Eau) | <ul style="list-style-type: none"> • 63,4% de maisons de type ouvert – étalement, peu de mixité dans la taille des logements <ul style="list-style-type: none"> • Pression immobilière : peu de logements pour les revenus moyens (installation des jeunes du village difficile) • Prix de vente des maisons d'habitation relativement élevé <ul style="list-style-type: none"> • Un bâti parfois ancien et énergivore • Peu de logements locatifs <ul style="list-style-type: none"> • Pas de logements adaptés aux personnes âgées • Pas de logement public actuellement sur l'entité <ul style="list-style-type: none"> • Phénomène NIMBY pour tout nouveau projet immobilier | <ul style="list-style-type: none"> • Diversification de l'offre de logements (transformation de maisons unifamiliales ou de fermes en appartements) Héron est favorable à la création d'immeubles à appartements • Projet de 6 logements est en cours dans le village de Héron | <ul style="list-style-type: none"> • Augmentation du prix de l'immobilier |

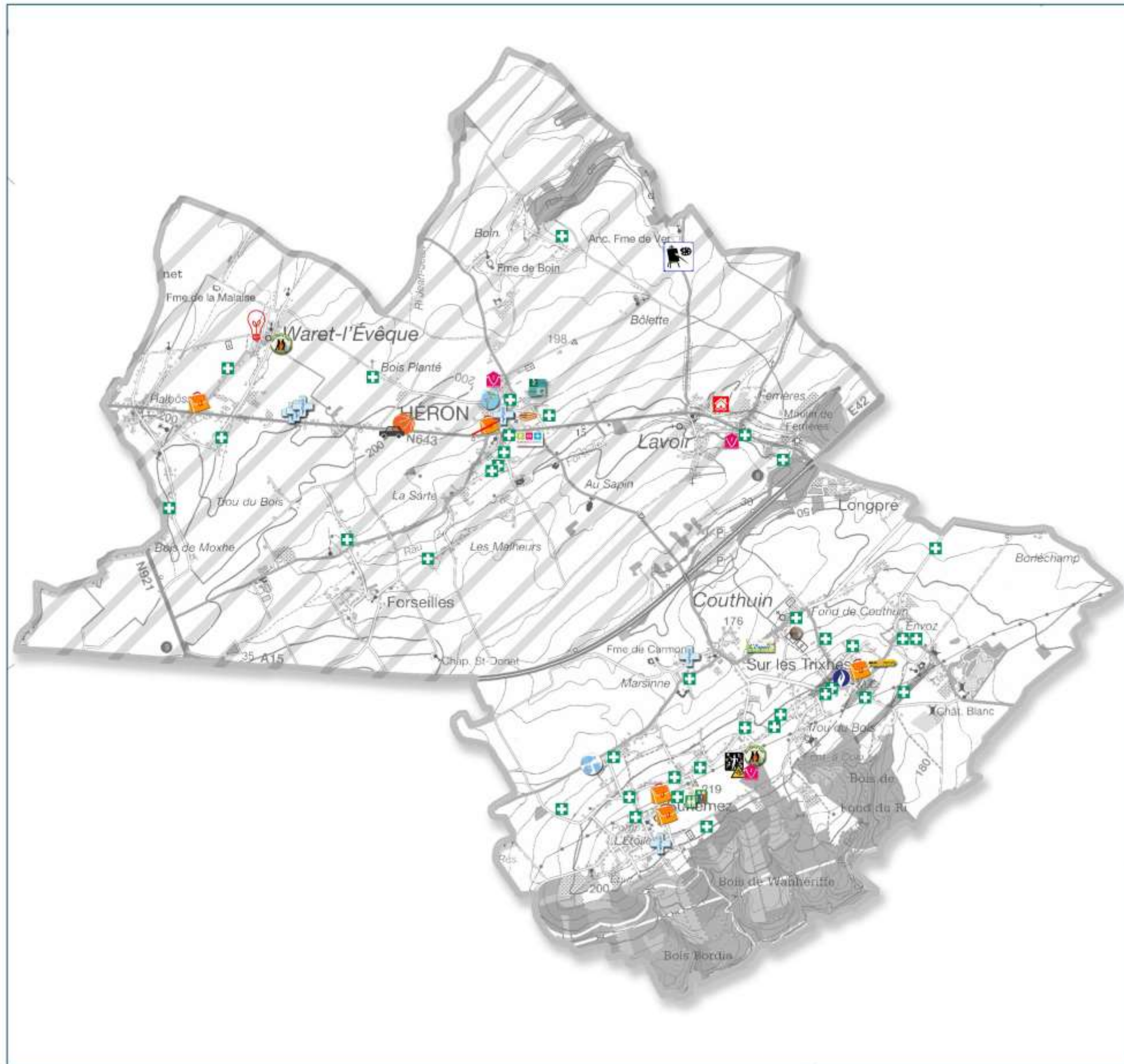
| | | • ATOUT | • FAIBLESSE | • OPPORTUNITE | • MENACE |
|--------------|--|--|--|---------------|--|
| Enseignement | | <ul style="list-style-type: none"> • Évolution positive continue du nombre d'élèves sur le territoire communal • 4 implantations scolaires sur l'entité • Réseaux officiel et libre présents dans la commune • Les services communaux (ATL et bus scolaire) bénéficient aussi au réseau libre • Les services d'accueil préscolaires ou extra-scolaires sont variés et de qualité | <ul style="list-style-type: none"> • Les écoles arrivent à saturation • Pas d'école à Héron-Centre • Dépendance des communes avoisinantes pour le secondaire, le spécialisé et les formations • Pas d'enseignement en immersion • Problème de mobilité autour des écoles | | <ul style="list-style-type: none"> • Augmentation de la population et infrastructures saturées -> risque de surpopulation dans les écoles |
| | | | | | |

| | ATOUT | FAIBLESSE | OPPORTUNITE | MENACE |
|--------------------------|--|---|--|--|
| Services à la population | <ul style="list-style-type: none"> • De nombreux services de garde et conseils pour la petite enfance • 2 implantations d'accueil extrascolaire à Couthuin et à Waret-l'Evêque • Une maison des jeunes subdivisée en deux antennes pour toucher un maximum la population • Un mouvement de jeunesse très actif • Un hébergement pour mineurs en difficulté • Espace de convivialité pour les personnes âgées (Les Châtaigniers) • Le nombre de bénéficiaires de revenus d'intégration sociale est en diminution depuis 2007 • Très bonne position de la commune au niveau de l'accès aux droits fondamentaux • Un CPAS très actif et mettant à disposition de la population de nombreux services <i>malgré de faibles moyens</i> • Une agence locale pour l'emploi • De nombreux métiers liés à la santé sur l'entité (essentiellement sur Couthuin et Héron) • Une maison médicale récente – 6 médecins sur l'entité • Un taxi social bien utilisé (service portabus) • Présence d'associations et d'activités à vocation sociale (Comme 9, ACRF...) | <ul style="list-style-type: none"> • Taux de couverture en place d'accueil pour la petite enfance relativement faible mais qui va évoluer • Pas d'activité spécifique pour les 10-12 ans • Disparition du CCCJ • Difficulté pour les jeunes de se déplacer d'un village à l'autre • Offre en place d'accueil pour les aînés inexistante • Disparition du CCCA (aînés) • Manque d'activités pour les seniors • Manque de services d'aide à domicile pour les personnes âgées qui sont contraintes de quitter la commune • Précarité croissante d'une partie des séniors • Pas de Plan de Cohésion Sociale • Difficulté pour les revenus modestes de rester dans la commune • Non renouvellement de la mission du tuteur énergie • L'offre en matière d'activités ne correspond pas toujours à la demande | <ul style="list-style-type: none"> • Création d'emplois dans le secteur des services à la personne (répondant aux besoins de maintien à domicile et de réinsertion professionnelle) | <ul style="list-style-type: none"> • Diminution de la mixité intergénérationnelle |

| | | ATOUT | FAIBLESSE | OPPORTUNITE | MENACE |
|------------------------------------|--|--|-----------|---|--------|
| Services techniques et de sécurité | | <ul style="list-style-type: none"> • Criminalité en baisse d'après les données statistiques | | <ul style="list-style-type: none"> • L'éclairage public à Waret-l'Evêque est insuffisant | |
| | | <ul style="list-style-type: none"> • Présence d'un bureau de Police à Couthuin | | <ul style="list-style-type: none"> • Dépôts sauvages le long des champs et routes de remembrement | |
| | | <ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'accidents de la circulation globalement en baisse depuis 2008 (malgré une hausse en 2014) | | <ul style="list-style-type: none"> • Le nord du territoire est repris en zone d'assainissement autonome | |
| | | <ul style="list-style-type: none"> • Diminution des ordures ménagères avec une meilleure gestion de celles-ci | | <ul style="list-style-type: none"> • Les stations d'épuration prévues ne sont encore reprises dans aucun programme d'investissement de la SPGE | |
| | | <ul style="list-style-type: none"> • Présence d'un parc à containers (BEP) à Couthuin | | <ul style="list-style-type: none"> • Égouttage inexistant et inondations à Lavoir | |
| | | | | <ul style="list-style-type: none"> • Problème d'égouttage et d'épuration à Waret-l'Evêque (inondations par infiltrations) | |
| | | | | <ul style="list-style-type: none"> • Manque de filet d'eau le long des voiries | |

| | | ATOUT | FAIBLESSE | OPPORTUNITE | MENACE |
|------------------------------------|---|---|-----------|-------------|--|
| Equipements et services de loisirs | <ul style="list-style-type: none"> • Des festivités organisées tout au long de l'année • Importance et dynamisme de l'offre associative (Une cinquantaine d'associations actives dans des domaines variés) • Une maison de quartier dans 3 villages | <ul style="list-style-type: none"> • Difficulté de faire participer les gens aux évènements organisés • Manque de synergie entre associations • Manque de participation des nouveaux arrivants et la diminution des contacts liée à l'augmentation de la population • Absence d'évènements fédérateurs au niveau de la commune • Disparition de bénévoles dans le monde associatif villageois • Manque une salle communale à Warêt-L'Évêque • Les lieux culturels et sociaux sont dispersés sur le territoire • La salle Le Plein Vent et ses activités posent parfois des problèmes aux riverains (bruits, déchets, parkings) • Les infrastructures de la salle deviennent obsolètes (scène, parc informatique) • Offre culturelle peu développée dans l'entité | | | |
| | <ul style="list-style-type: none"> • Une maison des jeunes dynamique qui travaille à la mise en réseau des associations du territoire • Une bibliothèque communale + 2 bibliobus • Salle d'exposition à la ferme de Ver • Une grande infrastructure sportive polyvalente (Heromnisports) bien occupée | <ul style="list-style-type: none"> • Manque d'infrastructures pour les jeunes (plaines de jeux, skatepark, etc.) • Héromnisports n'est accessible qu'en voiture (un sentier a été créé pour rejoindre la rue des Gottes et ainsi éviter la nationale) • Infrastructures obsolètes du club de foot | | | |
| | <ul style="list-style-type: none"> • Une dizaine de clubs sportifs permettant la pratique de disciplines sportives variées • Un club de foot fédérateur pour la jeunesse • Qualité des infrastructures et de l'offre sportive | | | | <ul style="list-style-type: none"> • Disparition de certaines associations et/ou clubs sportifs faute de moyens et d'intérêt de la population |

I.2.1 Localisation des atouts / contraintes



PROGRAMME COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT RURAL - COMMUNE DE HÉRON -

BUREAU D'ÉTUDES
 ESPACES PUBLICS - ESPACES VERTS
 URBANISME - TOPOGRAPHIE

RUE DE CHENU, 2 - 4
 7090 - RONQUIÈRES
 TÉL : 067/64.83.42
 FAX : 067/64.75.70
 info@survey-amenagement.be

ATOUTS

- Salle d'exposition à la ferme de Ver
- **4 implantations scolaires sur l'entité**
- **Une maison communale d'accueil de l'enfance qui va s'agrandir et devenir une crèche**
- **Une maison des jeunes subdivisée en deux antennes pour toucher le maximum la population**
- Un hébergement pour mineurs en difficulté
- Un CPAS très actif et mettant à disposition de la population de nombreux services *malgré des faibles moyens*
- Une Agence Locale pour l'Emploi
- De nombreux métiers liés à la santé sur l'entité (essentiellement sur Couthuïn et Héron)
- **Une maison médicale récente - 6 médecins sur l'entité**
- **Présence d'un bureau de police à Couthuïn**
- **Présence d'un Parc à Containers BEP à Couthuïn**
- Une salle communale dans 3 villages
- Une bibliothèque communale + 2 bibliobus
- La commune est bien équipée en termes d'infrastructures (Salle Le Plein Vent)
- **Espace de convivialité pour les personnes âgées (Les Châtaigners)**
- Une grande infrastructure sportive et polyvalente (Héromnisport) *bien occupée*

FAIBLESSES

- L'éclairage à Waret est insuffisant
- Canalisation et évacuation inexistante et inondations à Lavoir
- La salle du Plein vent occasionne des nuisances pour les riverains (Bruits déchets parkings)
- Les infrastructures des salles deviennent obsolètes (scène, parc informatique)
- Héron Omnisport n'est accessible qu'en voiture (un sentier a été créé pour rejoindre la rue des Gottes et ainsi éviter la nationale)
- Le nord du territoire est repris en zone d'assainissement autonome
- Public hétérogène des Châtaigners
- Pas d'école à Héron Centre

1.2.2 Synthèse croisée des constats pour le pilier Société

• UNE CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE EXPONENTIELLE

La croissance démographique et l'évolution de la densité de la population sur la commune est une des plus importantes de Wallonie. Cela s'explique principalement par la situation géographique de la commune (autoroute, proximité de centres urbains) et la qualité de son cadre de vie.

Cette urbanisation doit être parfaitement maîtrisée et encadrée. Consciente de ce défi, la commune s'est lancée dans l'élaboration d'un Schéma de Développement afin de pouvoir accueillir de nouveaux habitants, sans pour autant dénaturer son cadre rural et paysager.

La commune de Héron est caractérisée par un habitat individuel de type ouvert à l'aspect rural très marqué. La commune connaît une forte pression foncière qui pourrait à terme décourager l'installation de jeunes ménages en raison des prix peu abordables des biens et terrains.

Cet engouement pour la commune inquiète les habitants. Ces derniers ne souhaitent pas qu'elle se transforme en une « cité-dortoir » totalement déconnectée de son caractère rural.

Les habitants font remarquer que les jeunes recherchent des logements type appartements ou maisons plus petites, donc moins chères, ainsi que des locations.

• UNE OFFRE ASSOCIATIVE DÉVELOPPÉE

Héron a l'avantage de bénéficier d'une maison des jeunes et d'associations liées à la jeunesse fort actives.

D'autres associations, liées à des domaines variés, sont également bien représentées.

Si les habitants mettent en avant la diversité de la vie associative, ils ont pointé la vétusté ou le manque de bâtiments pour supporter ces activités au quotidien.

• UN CONTRASTE FORT ENTRE L'OFFRE POUR LA PETITE ENFANCE, ET L'ACCUEIL ET LES SERVICES LIÉS AUX SÉNIORS

Un contraste est perceptible entre l'accueil et les services liés à la petite enfance, et l'accueil et les services liés aux seniors. En effet, ces derniers sont désavantagés par le manque d'infrastructures répondant à leurs besoins.



















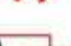


Les habitants sont unanimes pour dire que l'offre dédiée aux seniors n'est pas adaptée.

I.3 Pilier Économie

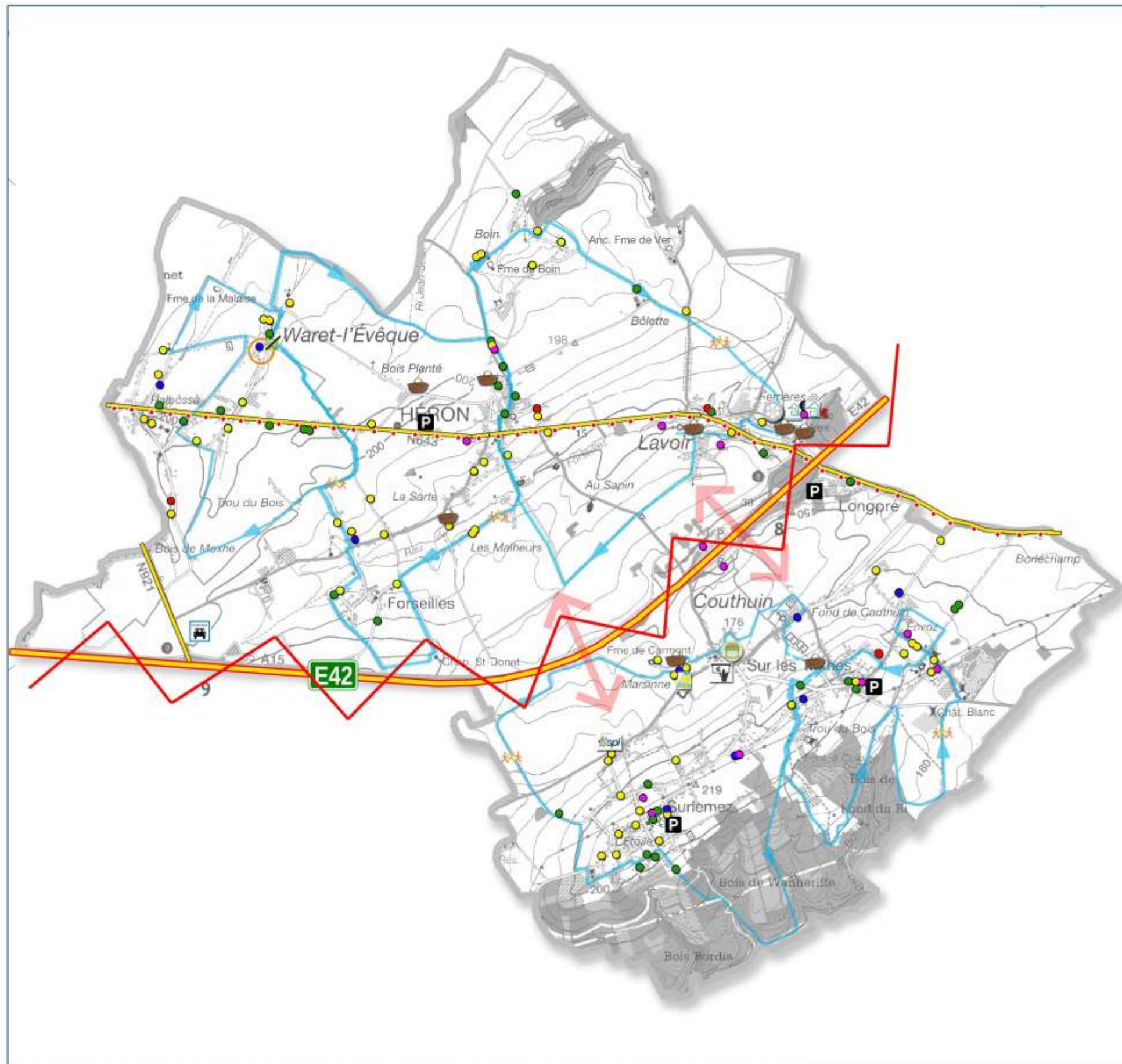
I.3.1 Le tableau AFOM

| | | ATOUT | FAIBLESSE | OPPORTUNITE | MENACE |
|---------------------|--|--|---|--|--|
| Pilier 3 - Economie | Structure économique | <ul style="list-style-type: none"> • Revenus de la population relativement bons (part des revenus de plus de 50.000 € importante, bon indice de richesse, etc.) • Faible taux de chômage par rapport aux autres communes / taux d'emploi élevé • Augmentation du nombre de salariés et d'indépendants par rapport à 2006 • De nombreuses activités économiques et services sur l'entité (notamment Couthuin et Héron) • <i>Nombreuses petites entreprises sur l'entité et très bon support de l'ADL, très active</i> • Existence d'un bâtiment relais récent • <i>Secteur du bien-être (soin, beauté) et de l'artisanat de bouche (boulangier, boucher), bien représenté</i> • Un salon pour les acteurs économiques <i>Made In Héron</i> très fréquenté • Un GAL (Pays Burdinale Mehaigne) pour une 3^{ème} programmation • Acquisition du site du Moulin de Ferrières : développement de projets économiques et touristiques • <i>Installation d'un distributeur de billets au centre</i> | <ul style="list-style-type: none"> • Seulement 45 salariés proviennent de l'entité et travaillent sur Héron • Waret-l'Evêque et Lavoir sont dépourvus de commerces de proximité • <i>Offre Horeca insuffisante</i> | <ul style="list-style-type: none"> • Possibilité d'extension de la ZAE Petit-Waret (30 ha) soutenue par la SPI sur le territoire de Héron • <i>Développement d'un pôle économique à proximité du bâtiment relais existant</i> • <i>Développement futur du moulin de Ferrières à Lavoir (boulangerie, point de restauration et de vente de produits locaux)</i> | |
| | Vie politique et services administratifs | <ul style="list-style-type: none"> • <i>Une administration de qualité et motivée</i> • Une communication communale dynamique et proactive, de bons outils de communication (Trèfle + site internet + Facebook) • <i>Volonté de répartition des services dans chaque village</i> | <ul style="list-style-type: none"> • <i>Un personnel communal réduit (2016)</i> • <i>Peu de ressources financières communales</i> • <i>Commune propriétaire de peu de biens à aménager</i> | <ul style="list-style-type: none"> • <i>Engagement d'un directeur financier</i> | <ul style="list-style-type: none"> • <i>Les projets liés au moulin de Ferrières risquent de monopoliser les ressources communales</i> |

| | ATOUT | FAIBLESSE | OPPORTUNITE | MENACE |
|--|---|---|--|--|
| Structure de l'agriculture | <ul style="list-style-type: none"> • Région limoneuse où les terres agricoles sont les meilleures et les plus fertiles • Diversité entre les cultures agricoles et l'élevage • Présence de quelques producteurs locaux diversifiés – actions de promotion des producteurs locaux initiés par l'ADL • Relance de l'activité de meunerie au moulin de Ferrières : mouture « à façon » proposée aux agriculteurs • Présence d'une commission agri-rurale • Des relations agriculteurs – population / élus relativement harmonieuses • Présence du petit marché à Couthuin • Une diversification relativement importante pour le territoire (initiative de vente sur champ de produits bio, vente à la ferme) | <ul style="list-style-type: none"> • Difficulté d'installation pour de nouveaux acteurs vu l'augmentation constante du prix des terrains (accès à la terre difficile) • A Couthuin, vu le développement résidentiel, moins de contact entre les habitants et les agriculteurs • Problèmes de pollution liés à l'utilisation des produits phytosanitaires • Dépôts sauvages dans les champs • Peu de repreneurs connus avec des chefs d'exploitation vieillissants • Horaires du marché pas forcément adaptés aux ménages « actifs » <ul style="list-style-type: none"> • Manque de visibilité des produits locaux • Faible pourcentage de terres arables | <ul style="list-style-type: none"> • Intérêt actuel des consommateurs pour les produits (de bouche) transformés : possibilité de diversification pour les agriculteurs • Existence d'un plan stratégique de développement économique sur le site du moulin de Ferrières : relance de la meunerie, boulangerie artisanale bio, point de restauration et de vente de produits locaux | <ul style="list-style-type: none"> • Risque que le nombre d'exploitation agricole continue à diminuer • Reprise des exploitations locales par des sociétés ne résidant pas sur le territoire |
| Infrastructures et services touristiques | <ul style="list-style-type: none"> • Territoire inclus au sein d'un parc naturel • De nombreux atouts touristiques naturels et patrimoniaux, de nombreuses ressources touristiques • Existence d'une multitude de circuits de promenade balisés pour divers utilisateurs • Un réseau de chemins et routes de remembrement facilitant les modes de déplacement doux • Acquisition du moulin de Ferrières - développement de projets touristiques • Présence de 4 gîtes | <ul style="list-style-type: none"> • Absence de réels lieux d'attraction touristique • Le patrimoine est souvent privé et peu accessible au public • Le moulin de Ferrières nécessite de gros investissements financiers • Quelques gîtes ne fonctionnent pas au maximum de leur capacité | <ul style="list-style-type: none"> • Élargissement des limites du PNBM à l'ensemble de la commune (Projet en cours) • Existence d'anciennes galeries minières et d'anciennes carrières qui pourraient être valorisées • La mise en valeur du riche patrimoine de l'entité permettra de développer un tourisme rural | <ul style="list-style-type: none"> • Fusion des Maison du tourisme de la Province pouvant amener à la disparition de la Maison du Tourisme de Burdinne |

| | ATOUT | FAIBLESSE | OPPORTUNITE | MENACE |
|----------|---|--|-------------|--|
| Mobilité | <ul style="list-style-type: none">  • Commune traversée par des grands axes routiers (nationaux et autoroutiers)  • Indice de proximité de la commune relativement bon  • Un réseau développé de voiries communales desservant l'entité  • Un parking de covoiturage à proximité de la sortie d'autoroute Andenne-Waret  • Volonté politique de gérer la mobilité au travers du PCM  • Présence du Portabus  • Nombreuses promenades et sentiers sur l'entité <ul style="list-style-type: none"> • Volonté de réhabiliter de nouveaux sentiers • Des itinéraires points-nœuds sont en cours de réalisation à Héron en partenariat avec la Province de Liège • Développement du projet COVOIT'stop • Un second parking de covoiturage est prévu à Lavoir  • Des itinéraires alternatifs permettant de rejoindre les écoles ont été analysés avec l'aide de pro-vélo  • Un plan de déplacement scolaire a été réalisé | <ul style="list-style-type: none">  • L'autoroute E42 crée une barrière physique ; seulement deux points de passage <ul style="list-style-type: none"> • Déplacements problématiques entre le nord et le sud de la commune  • Les travailleurs engendrent de nombreux déplacements (peu d'emplois sur le territoire)  • Étroitesse de certaines voiries  • Vitesse excessive sur certaines voiries entraînant un sentiment d'insécurité  • Commune faiblement desservie par les transports en commun  • Quelques points noirs sont existants sur la commune en ce qui concerne le stationnement  • Les passages piétons sont rares dans les villages  • Chaussées de Wavre = problème de sécurité pour la mobilité douce  • Des chemins et routes de remembrements impraticables à pied ou à vélo  • Peu de liaisons entre les villages pour qu'on s'y rende à pied ou en vélo  • Difficulté de favoriser l'utilisation de la marche ou du vélo par les écoliers  • Le plan de déplacement scolaire n'est que très peu suivi <p>L'autoroute et la nationale sont gérées par le SPW-Mobilité et Infrastructures -> la Commune peut difficilement intervenir dessus</p> | | <ul style="list-style-type: none"> • Intensification de la tendance du « tout à la voiture » • Gestion importante des sentiers mise en place |

1.3.1 Localisation des atouts / contraintes



**PROGRAMME COMMUNAL
DE DÉVELOPPEMENT RURAL
- COMMUNE DE HÉRON -**

**BUREAU D'ÉTUDES
ESPACES PUBLICS - ESPACES VERTS
URBANISME - TOPOGRAPHIE**

RUJÉ DE CHENU, 2 - 4
7090 - RONQUIÈRES
TÉL : 067/64.83.42
FAX : 067/64.75.70
info@survey-amenagement.be

- ATOUTS**
- Existence d'un bâtiment relais récent
 - Acquisition du site du Moulin de Ferrières : développement de projets économiques et touristiques
 - Un salon pour les acteurs économiques locaux Made in Héron très fréquenté
 - Installation d'un distributeur de billets au centre de Couthuin
 - Relance de l'activité de meunerie au Moulin de Ferrières : mouture « à la façon » proposée aux agriculteurs
 - La commune est traversée par des grand axes routiers (nationaux et autoroutiers)
 - Un parking de covoiturage à proximité de la sortie d'Autoroute Andenne-Waret
 - Présence du petit marché à Couthuin
 - Présence de quelques producteurs locaux diversifiés – actions de promotion des producteurs locaux initiés par l'ADL
 - Nombreuses promenades et sentiers sur l'entité**
 - De nombreuses activités économiques et services sur l'entité Acteurs économiques (agence, ventes, alimentation, consultation...)
 - Loisirs (Animation, Sans associations ni infrastructures sportives)
 - Entrepreneurs (jardins, bâtiments...)
 - Soins santé (Coaching, médecins, vétérinaire, beauté)
 - Horeca (Hébergement, restauration)
 - Service (Petite enfance, juridique)
- FAIBLESSES**
- Le moulin de Ferrières nécessite de gros investissements financiers
 - L'autoroute E42 crée une barrière physique et coupe la commune en deux parties
 - Quelques points noirs sont existants sur la commune au point de vue du stationnement
 - Chaussée de Wavre= problème de sécurité pour la mobilité douce
 - Déplacements problématiques entre le nord et le sud de la commune
 - Waret-l'Évêque est dépourvu de commerces de proximité



1.3.2 Synthèse croisée des constats pour le pilier Économie

- **UNE AGENCE DE DÉVELOPPEMENT LOCAL QUI SOUTIENT LES POTENTIALITÉS DE LA COMMUNE**

Afin de soutenir le dynamisme du tissu économique local, Héron s'est doté d'une Agence de Développement Local qui a déjà à son actif de nombreux projets visant tant à la promotion des acteurs économiques existants (agriculteurs et produits locaux) qu'à l'accueil de nouvelles forces vives (bâtiment de la SPI) sur l'entité. Elle accompagne également la Commune dans la mise en œuvre d'un plan de développement pour le site du Moulin de Ferrières.

Les habitants estiment que l'ADL est très dynamique ; elle a participé activement au développement de petites entreprises sur l'entité. Elle souhaite qu'un pôle économique soit développé à proximité du bâtiment relais existant. Elle affirme également sa volonté de s'engager auprès des agriculteurs pour pérenniser leur activité, pour que le territoire produise une offre diversifiée et respectueuse de l'environnement (label biologique).

- **LE MOULIN DE FERRIÈRES : LA POSSIBILITÉ DE RENOUVELER L'OFFRE TOURISTIQUE DE L'ENTITÉ**

Sa localisation géographique, la diversité et la qualité de ses paysages, ainsi que son adhésion au Parc naturel des Vallées de la Burdinale et de la Mehaigne, constituent des atouts favorables pour le développement de l'activité touristique de Héron. L'acquisition récente du site du moulin de Ferrières par la commune constitue un enjeu important dans le renouvellement de l'offre touristique, économique et patrimoniale.

Le renouvellement du site du Moulin est un projet amical avec des retombées positives pour la commune et ses habitants. L'ampleur du projet et les capitaux impliqués sont très importants et effraient certains habitants.

- **ACCESSIBILITÉ À RELATIVISER AU VU DE LA CIRCULATION DES PLUS FAIBLES**

La commune de Héron se trouve à proximité de centres urbains importants, notamment Liège, Huy et Namur ou encore Andenne. L'accès aux pôles est facilité par l'autoroute E42 et la nationale 643. Cette position avantageuse, et son cadre paysager (Parc naturel des Vallées de la Burdinale et de la Mehaigne) expliquent en grande partie l'attractivité de la commune.

Le territoire est coupé par la E42 et la N643, ce qui ne facilite pas la cohésion et la sécurité dans et entre les villages, à l'image de Waret-l'Évêque, coupé en deux par la chaussée de Wavre, qui ne dispose pas d'un lieu polarisant.

I.4 Vision synthétique du Développement Rural de la Commune souhaitée à horizon de 10 ans

